

## Hubert de Vauplane » Blog Archive » La Fintech bouleverse le business model des banques

Carnet d... Carnet de notes de castelnau

Créé le : 30/09/2015 13:43

URL : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/vauplane/2015/01/15/la-fintech-boulever...>

### ~~La Fintech bouleverse le business model des banques~~

[les derniers articles](#) | [imprimer](#) | [envoyer à un ami](#)



Depuis une vingtaine d'année avec le développement d'internet, les modes de consommation ont été profondément bouleversés. Le digital a créé un environnement dans lequel l'innovation est la norme, et cette évolution suscite de nouvelles idées basées sur la technologie. Des entreprises comme Amazon ou Netflix sont maintenant des géants pour une raison simple: ils ont offert aux consommateurs une nouvelle façon de consommer. Ces entreprises, avec pléthore d'autres, ont pu contourner les barrières traditionnelles du commerce, mais surtout les entreprises traditionnelles, souvent engluées dans un mode de fonctionnement ancien.

Si cette révolution numérique a touché tous les secteurs du commerce, certains secteurs ont cependant été touchés plus récemment, protégés jusque là par un environnement réglementaire spécifique (formant une sorte de « barrière à l'entrée »). Tel est le cas du secteur financier, de celui de la banque, de l'assurance et de la gestion qui est à son tour touché par cette révolution digitale. A cet égard, la crise de 2007 a sonné comme un révélateur : brisant la confiance des citoyens dans le système financier, la crise a révélé un énorme fossé entre les attentes des consommateurs et l'industrie financière.

Aujourd'hui, le *business model* de l'industrie financière est profondément attaqué par ce qu'il est coutume d'appeler, les *Fintech*, c'est-à-dire les entreprises de technologie financière, et ce, à la fois dans le *business-to-consumer* (B2C) et le *business to business* (B2B). Le point commun à toutes ces entreprises ? Elles ne cherchent pas à être en relation avec de grandes banques, mais au contraire, à les contourner pour capter leurs clients en leur proposant de nouveaux modes de relations. Elles ne veulent généralement pas proposer l'ensemble de la gamme de services traditionnels de ces établissements, mais seulement l'un d'entre eux, dans lequel elles apportent une évolution technique. On en trouve dans tous les domaines d'activités de la finance, à l'exception notable des dépôts bancaires (seule activité nécessitant dans la plupart des pays un agrément bancaire) : services financiers en ligne, gestion personnelle, paiement mobile, transfert d'argent, gestion financière, crédit, assurance. Ce qui caractérise ces entreprises ? Un mode de relation s'inspirant de l'économie collaborative où ce sont les clients qui définissent leurs besoins, et non les banques qui proposent des produits pré-formatés pour une clientèle « scorisée ».

L'on voit même apparaître maintenant le concept de neo-bank, c'est à dire d'institutions qui offrent tous les services d'une banque...mais sans comptes de dépôts ! (par exemple, aux Etats Unis, *Smp.e*, *Mover*, *GoBank*), Dans une

*certaines mesures, l'arrivée au compte Nucleo en France participe à cette logique*

Après avoir ignoré ces acteurs, les banques et assurances ont pris conscience du changement de paradigme. Mais peuvent-elles seulement y répondre efficacement ?

La révolution digitale et la mise en œuvre des principes de l'économie collaborative constituent un cocktail redoutable pour les acteurs traditionnels de la finance. Leur problème tient à leur manque de souplesse et de réactivité face à l'innovation technologique, sans même compter les lourdeurs structurelles liées à l'existence de réseaux de distribution pléthoriques (37 862 agences bancaires en France où seuls 18 % des clients se rendent !) et inadapté à la révolution digitale. Longtemps protégés par une réglementation particulière et complexe, ces acteurs sont aujourd'hui prisonniers de celle-ci : l'ensemble des règles pesant sur l'industrie financière ne lui permet pas de réagir avec la souplesse indispensable pour s'adapter à l'innovation : que ce soit les exigences prudentielles, ou celles liées à l'organisation, sans parler des lourdeurs des règles de *compliance*, tout ceci ne permet pas à ces établissements de répondre efficacement aux nouvelles attentes de consommation des clients. Le paradoxe est que ce surpoids de réglementation a été imposé post 2008 par les gouvernements afin de protéger les clients et épargnants. Cette hyper-réglementation s'avère aujourd'hui être un repoussoir pour ces mêmes clients et un véritable carcan pour les banques.

Certes, le phénomène est encore nouveau, et la majorité des entreprises de Fintech ne sont encore que des startups. Mais il serait faux de considérer qu'il s'agit là d'un phénomène de mode : c'est une lame de fond puissante qui risque d'affecter durablement l'industrie financière traditionnelle.

La Fintech a comme capitale mondiale Londres. La France est un marché de taille modeste, même si l'on compte de jeunes startups prometteuses dans leurs domaines : FinexKap pour le financement des PME, Flash'NPay pour le paiement sans contact, Lemonway pour les services de paiement, Paymium pour le bitcoin, Bankin' en matière de gestion personnalisée des comptes bancaires. PayTop pour les transferts d'argent ... La France offre des opportunités sans doute plus importantes que la plupart des autres pays. Certes, elle est pénalisée par le poids relatif de sa place financière. Mais à l'inverse, les caractéristiques de son marché en font une place de choix pour la Fintech : la qualité de ses ingénieurs dans le domaine digital, une réglementation encore plus lourde pour les banques qu'ailleurs (la France a toujours fait le choix dans les directives offrant des marges de manœuvres lors de leur transposition d'imposer des normes spécifiques à son secteur financier), son marché bancaire hyper-concentré en 6 réseaux bancaires offrant les mêmes produits aux clients, son taux de bancarisation parmi les plus élevée (95 % des PME ont recours à une banque pour répondre à leur besoin de financement) ...

2014 a été une année exceptionnelle pour la Fintech. Quel montant a été investi globalement dans FinTech en 2014? Cela dépend de la manière dont l'on compte. FinTech. StrategyEye estime qu'il y a eu 2,8 milliards \$ investis en 2014 grâce à des investissements de capital de risque. De leurs côtés, Crunchbase et MarketsMedia ont calculé que dans le seul premier trimestre de 2014, 1,7 milliard de dollars ont été investis dans 167 affaires. Et ce, sans compter l'introduction en bourse de LendingClub, qui a recueilli plus de 800 millions de dollars seulement, ou

la centaine de millions de dollars que les banques comme HSBC, Sberbank, BBVA, Santander et d'autres se ont investi dans la la FinTech. Lors du forum Money2020 en 2014, on a estimé que l'investissement en capital de risque dans la FinTech approcherait les 20 milliards de dollars en 2015, tandis que Accenture a récemment considéré ces investissements représenterait au moins 8 milliards de dollars en 2018 à New York seul.

Bref, quel que soit les montants, les sommes investies dans les entreprises de Fintech vont atteindre des niveaux de plus en plus importantes, au fur et à mesure de la croissance de cette activité.

**Pour aller plus loin :**

The Rise of Fintech : New York's opportunity for the Tech Leadership (Accenture 2014) : w

<http://www.accenture.com/SiteCollectionDocuments/PDF/Accenture-Rise-of-Fintech-New-York.pdf>

The Boom in Global Fintech Investment : A new growth opportunity for London (Accenture 2014)

<http://www.accenture.com/Microsites/fsinsights/capital-markets-uk/Documents/Accenture-Global-Boom-in-Fintech-Investment.pdf>

Neo bank model : <http://thefinancialbrand.com/47321/the-future-is-bright-for-neobanks/>

Le blog de FinexKap : <http://blog.finexkap.com/>

Comment la technologie modifie le mode d'investissement des consommateurs :

<https://medium.com/@tanayj/how-technology-is-changing-how-consumers-invest-32dfe65c2401>

L'Economie du partage et le futur de la finance :

<http://techcrunch.com/2015/01/03/the-sharing-economy-and-the-future-of-finance/>

Cet article a été posté le Jeudi 15 janvier 2015 dans la catégorie [Fintech](#). Vous pouvez envoyer un commentaire en utilisant le formulaire ci-dessous.



## Un commentaire de “La Fintech bouleverse le business model des banques”

[La Fintech bouleverse le business model des banques | Vox-FiVox-Ei dit :](#)

[le 2 avril 2015 à 11:36](#)

[...] Retrouvez l'article sur le blog de Hubert de Vauplane, en cliquant ici [...]

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

## Envoyer un commentaire

Nom (mention obligatoire)

Mail (votre mail ne sera pas publié sur le site) (mention obligatoire)

Site Internet

Votre commentaire